

Procès verbal du conseil d'école mardi 5 novembre

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mr De Malliard, Mr Roger, Mr Jacquy et Mr Choux ; Mr Hadjaoui, président du syndicat intercommunal des écoles
Représentants des parents d'élèves : Mme Faivre, Mme Charlier, Mme Roussey et Mme Henry, Mme Baudoncourt
Enseignants : Mme Demougin, Mme Roger, Mme Broudy et Mme Caland ; Mrs. Herbin
Directrice du périscolaire : Mme Cuisenier
Absents excusés : Mme Haubry, Mme Cartier ; Mr Garret, Mme Pradel et Mme Dos Santos

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élues : Roussey Anne-Lise, Henry Pauline, Baudoncourt Laura, Charlier Aurélie, Haubry Véronique, Cartier Emilie, Faivre Elise.

Le taux de participation en légère hausse est de 64.8%.

Le conseil d'école consulté s'est prononcé favorable à l'organisation exclusive du vote par correspondance pour la rentrée 2025.

Règlement intérieur

Mme Caland donne lecture du règlement intérieur, qui tient compte des dispositions du règlement départemental. Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents pour information et signature.

Le règlement est affiché dans chaque classe et il est publié sur le blog avec la charte de la laïcité.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs » (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».

L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise.

Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation doivent avoir lieu dans le courant de l'année.

Ils se déroulent sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et sont l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise.

Le premier exercice « risques majeurs » (scénario proposé : grosse tempête) a été effectué avant les vacances d'automne. L'exercice a permis de sensibiliser les élèves au signal d'alerte à la population et à la conduite à tenir par le biais d'une vidéo intitulée « Arlette, la tortue d'alerte ».

L'exercice « attentat intrusion » sera mis en œuvre dans le cadre d'un exercice académique début décembre.

En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée avant tout aux secours. En cas de nécessité, les informations se feront par mail.

Une information aux familles concernant le plan Vigipirate et un guide PPMS à l'attention des parents avec la conduite à tenir en cas de confinement ont été mis en ligne sur le blog.

Les membres du conseil d'école émargent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sûreté.

Deux exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 27 septembre.

Enseignement et projets pédagogiques

Piscine

Les 10 créneaux piscine concerneront les classes de CE1-CE2 de Mme Dos Santos et Vincent ainsi que les CE2-CM1 de Mmes Roger et Pradel l'après-midi de 14 à 15h les lundis et jeudis du 17 mars au 14 avril 2025.

Des parents agréés aideront à la mise en œuvre des séances préparées par les enseignantes. L'intervention des parents agréés est indispensable et permet une mise en œuvre optimale des séances de piscine. Les séances et le transport seront financés par le syndicat intercommunal des écoles.

Evaluations nationales

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans toutes les classes. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignantes afin de les informer des résultats. Dites « repères », ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves. L'accent sera mis sur la lecture à haute voix (lecture fluide) et la compréhension des textes lus.

Décloisonnements et mise en place des aides :

Des décloisonnements sont organisés pour accompagner les élèves repérés à besoins ou fragiles.

Mme Caland prend en charge un groupe de CE1/CE2 tous les jours de 13h30 à 14h20 durant le temps de sieste et de repos de ses élèves.

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés constitué d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée) interviendra lors de la prochaine période et aidera par son expertise, les enfants identifiés, en accord avec les familles.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école.

36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

Résultats scolaires

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été transmis aux deux parents par mail ou en format papier.

Engagement « Service civique » :

Morgane Liénard et Tania Hadjadji ont postulé sur les offres de service civique publiées par l'école ; elles ont été retenues pour participer au fonctionnement de l'école primaire et pour accompagner des actions ou projets artistiques, culturels et sportifs.

Projets pédagogiques :

Au niveau des écoles du territoire éducatif rural (TER)

Les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au collège de Saint-Loup pour participer à des ateliers autour du pain dans le cadre de la semaine du goût.

Tous les élèves de Cm1 et de CM2 ont également participé au cross du TER . Sur le podium, il est à noter une médaille d'or pour une élève de CM2 de Conflans et une médaille d'argent pour un garçon de la même classe.

L'exposition d'arts des écoles du TER qui sera programmée en fin d'année scolaire, aura pour thème « Construction, déconstruction ».

Les autres manifestations seront évoquées lors du prochain conseil d'école.

Projet « D'un fil à l'autre » : ce projet proposé par le groupe départemental « Valeurs de la République » propose cette année de réaliser un patchwork collaboratif sur le thème des Valeurs de la République. Les élèves de maternelle, CE1/CE2 et de CM1/CM2 participent à ce projet auquel participent plusieurs écoles du département. Le patchwork achevé sera présenté lors d'une exposition en juin.

Un autre projet artistique intitulé « Prêt à en découdre » permettra aux élèves des classe de maternelle, CE1/CE2 et GS/CP d'explorer des techniques et des gestes pour créer à partir de fils, laines, rubans, dentelle, tissus, toiles, trames textiles ou métalliques...Une exposition à l'école et en dehors de l'école sera planifiée en fin d'année.

Sorties culturelles et sportives, interventions et spectacles

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 se rendront au planétarium d'Epinal le 13 décembre . Des ateliers scientifiques seront proposés aux élèves.

Les classes de CE1/CE2 et de CM1/CM 2 assisteront à un spectacle de danse « Sous le poids des plumes » au théâtre Edwige Feuillère le 3 décembre.

En lien avec « Prêt à en découdre », un spectacle de marionnettes intitulé « Histoire cousue main » est prévu pour le mois de mars/avril.

La maison de la nature des Vosges Saônoises interviendra 3 fois dans la classe de CM1/CM2 sur le thème « Trier et mieux consommer ».

Les classes de maternelle et de GS/CP se sont inscrites dans un projet « Les écoles qui folkent » ; une rencontre avec d'autres classes participantes aura lieu à Vesoul en fin d'année . Des musiciens animeront ce temps de danse.

Des sorties hivernales seront organisées dans le courant du mois de janvier pour découvrir et prolonger les apprentissages menés les années passées si l'enneigement le permet.

Un projet de découverte de plusieurs sports est en cours d'élaboration pour la classe de CM1/CM2.

Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés à l'école par Mme Faivre le 12 septembre.

Il se dégage un solde positif de 1789.68 € pour un montant global de charges de 16730.14€ et un montant total de recettes de 16498.73€.

Un déficit de 231.41 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2023.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le désirent.

Une vente de chocolats, de sapins et d'un calendrier avec le portrait des enfants sont proposées aux familles en novembre.

Un marché de Noël se tiendra le vendredi juste avant les vacances de Noël.

En février-mars est projetée une vente de produits de salaisons traditionnels et de fromages locaux. Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai. La photo de classe sera proposée début juin.

Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 10€ par enfant pour Noël ; il est prévu d'offrir à chaque enfant un livre. Une autre subvention de 800€ est également versée pour aider au financement des transports lors des sorties pédagogiques.

*Programme PHARE :

Lors de la journée « Non au harcèlement » qui a le 7 novembre, des activités qui se prolongeront sur la semaine suivante, permettent aux élèves d'être sensibilisés sur le sujet. Une grille d'auto-évaluation est proposée aux élèves du CE2 au CM2 .

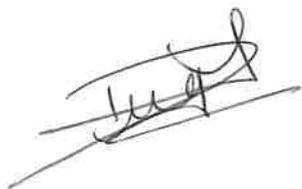
Pour mener à bien ce programme des activités reposant sur la connaissance des compétences psycho-sociales seront mises en œuvre tout au long de l'année avec des temps menés par une intervenante de France Addictions pour les élèves de CE1/CE2 et GS/CP.

Un atelier à destination des parents sera organisé au début de l'année 2025 .

En parallèle de ce programme, le protocole « Santé mentale » s'inscrit dans la même démarche ; il s'agit de repérer, d'alerter le plus précocement, d'évaluer , d'adresser et d'assurer le suivi de toute situation inquiétante.

La directrice , l'équipe enseignante mais aussi des membres du Rased et de l'infirmière scolaire constituent l'équipe ressource qui pourra mettre en œuvre ce protocole.

La secrétaire, Mme Demougin



La directrice, Marie-Christine Caland.



